

## **Communiqué de presse de l'AdCV**

**Pour diffusion libre et immédiate**

Mont-sur-Rolle, le 21 septembre 2021

### **Projet de budget 2022 - un geste trop modeste en faveur des communes**

**Le Conseil d'Etat a décidé d'inscrire au budget 2022 un préfinancement de 25 millions pour 2027 permettant d'accélérer le rééquilibrage financier prévu par le mauvais accord conclu en août dernier avec l'UCV et adopté par le Grand Conseil, le but étant que le montant cible de 150 millions prévu par cet accord (que notre Association a refusé de signer) puisse être atteint en 2027 plutôt qu'en 2028.**

#### **Un geste insuffisant selon l'AdCV !**

Comme de coutume, à l'arrivée de l'automne, le Conseil d'Etat présente son projet de budget pour l'année à venir. Invariablement, celui-ci est pessimiste, l'expérience ayant démontré que les comptes se révèlent toujours largement meilleurs dans la réalité.

S'ajoute à cela que ce n'est pas en 2028 ou même en 2027 que les communes ont besoin d'une bouffée d'oxygène, mais aujourd'hui même, plusieurs d'entre-elles ne parvenant plus à payer la Facture Sociale sans s'endetter ou augmenter leurs impôts, du moins quand ces hausses ne sont pas refusées par leur Conseil communal ou leur Population, ce qui les place dans des situations inextricables.

L'AdCV demeure plus que jamais mobilisée afin de convaincre aussi bien la députation que le Conseil d'Etat qu'il est urgent de retrouver la paix entre le canton et les communes avec intelligence, bon sens et ouverture d'esprit. Par ailleurs, l'AdCV continue de s'engager dans les négociations dans le cadre de la Plateforme péréquation intercommunale ainsi que dans la suite à donner à l'initiative SOS Communes afin qu'elle soit mise en œuvre le plus rapidement possible ou qu'un contre-projet satisfaisant soit proposé.

Contact :

Michel Buttin, Président de l'AdCV, 078 923 00 55